

SICAV de droit français

DPWM GLOBAL RETURN

RAPPORT ANNUEL

au 30 décembre 2022

Société de gestion : DEGROOF PETERCAM WEALTH MANAGEMENT
Dépositaire : CACEIS Bank
Commissaire aux comptes : S.F.P.B. AUDIT & COMPTABILITE

DEGROOF PETERCAM WEALTH MANAGEMENT - 44, rue de Lisbonne - 75008 - Paris

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	4
3. Rapport de gestion	7
4. Informations réglementaires	10
5. Certification du Commissaire aux Comptes	15
6. Comptes de l'exercice	19
7. Annexe (s)	43
Caractéristiques de l'OPC (suite)	44

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

DPWM GLOBAL RETURN

Action R EUR FR0011042183

Cette SICAV est gérée par DEGROOF PETERCAM WEALTH MANAGEMENT

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif de l'OPCVM est d'offrir une performance annuelle nette des frais de gestion supérieure à celle de l'€STR capitalisé plus 400 points de base (+4,00%) sur une durée minimale de placement recommandée de 5 ans. Cet indicateur est utilisé à postériori à titre de comparaison. Pour réaliser cet objectif l'OPCVM adoptera une approche globale, diversifiée et hautement flexible. Cette SICAV est gérée activement et est comparé à son indice de référence à des fins d'indicateur de performance. Cependant, la référence à cet indice ne constitue pas une limitation dans la gestion et la composition du portefeuille et le Fonds ne restreint pas son univers aux composants de l'indice.

Dans le cadre d'une gestion discrétionnaire, l'OPCVM sera constitué de deux socles d'investissements : une poche obligataire de 20% à 80% du portefeuille et une poche d'exposition aux actions de 20% à 60% du portefeuille.

L'OPCVM sera composé d'un socle d'investissement stable sur les obligations d'entreprises et les actions internationales.

Le gérant de fonds a la liberté de répartir le capital entre différents types d'actifs en réaction aux changements des conditions économiques et des prix des actifs. L'OPCVM cherche à gérer le risque en investissant au niveau mondial à travers de multiples catégories d'actifs, secteurs, devises et pays. L'équipe de gestion s'appuiera sur les différentes expertises du groupe pour établir l'allocation stratégique et la sélection de valeurs (dettes privées et actions internationales). L'OPCVM aura recours aux instruments dérivés pour piloter activement les expositions. Les fourchettes indiquées ci-dessus sont fournies sur une base nette, à savoir que les positions « longues » (investissements qui tirent parti d'une hausse du prix des actifs) sont nettes des positions « courtes » (investissements via des instruments dérivés qui tirent parti d'une baisse du prix des actifs). L'utilisation d'instruments dérivés pour investir permet aussi à l'OPCVM de créer un « effet de levier », ce qui signifie que l'OPCVM peut avoir une exposition à des investissements qui dépassent sa valeur, augmentant ainsi les revenus (ou pertes) potentiels en cas de hausse ou de baisse sur les marchés. L'OPCVM est géré avec une approche flexible entre les actions et obligations en favorisant l'un ou l'autre en fonction de différents critères (cycle économique, ratio rendement / risque, analyse des flux, valorisations). La sensibilité aux actions peut être ajustée quotidiennement avec l'utilisation de produits dérivés (futures et options) dans l'objectif de couvrir où d'exposer le portefeuille pour profiter de sur-réaction de marché.

De même la sensibilité taux du portefeuille qui résulte des investissements en obligation en direct pourra être couverte afin de protéger le portefeuille contre le risque de taux.

La SICAV se réserve la possibilité d'investir dans des titres notées Investment Grade ou spéculative High Yield par les agences Standard & Poor's, FITCH et MOODY'S ou jugée équivalente par la Société de Gestion. L'investissement dans les titres High Yield ne dépassera pas 20% de l'actif net.

La Société de Gestion ne s'appuie pas exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation et met en place ses propres procédures pour prendre ses décisions d'investissement ou de désinvestissement.

La SICAV sera exposée dans la limite de 30% de l'actif net aux marchés des pays émergents.

L'exposition de la SICAV aux petites capitalisations pourra représenter jusqu'à 15% de l'actif net et aux moyennes capitalisations jusqu'à 35% de l'actif net.

Le risque de change sera également monitoré avec la possibilité de couvrir partiellement ou totalement le portefeuille.

La SICAV capitalise ses revenus ; la durée de placement recommandée est supérieure à 5 ans.

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative avant 12 heures, heure de Paris. Elles sont exécutées à cours inconnu sur la base de la valeur liquidative datée du jour J et sont réglées en J + 2. Les valorisations sont calculées quotidiennement.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée. Le profil de risque de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Pourquoi l'OPCVM est classé dans la catégorie [4] ? La SICAV présente un profil relativement risqué dû à ses investissements qui peuvent être en actions à hauteur de 60% maximum et en obligations spéculatives dites à hauts rendements (Titres Non Notés et/ou Non Investies Grade) à hauteur de 20% maximum.

Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de crédit : Il représente le risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur et le risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses remboursements, ce qui induira une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative de la SICAV.

Risque de liquidité : La SICAV peut être investie dans des OPCVM/FIA ou des sociétés dites de moyennes et petites capitalisations. Le volume de ces titres peut être réduit, les variations de cours peuvent être importantes, ce qui peut entraîner une variation, à la hausse comme à la baisse, plus forte et plus rapide de la valeur liquidative de votre OPCVM.

Pour plus d'informations sur les risques, veuillez-vous référer au prospectus de l'OPCVM.

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

11/02/2022 :

- Mise à jour annelle des performances et des frais.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

LISTE DES FONCTIONS ET MANDATS EXERCES AU COURS DE L'EXERCICE (ARTICLE L225-37-4 ALINEA 1° DU CODE DE COMMERCE)

Christophe BRULE

- Président Directeur général de la SICAV DPWM GLOBAL RETURN

Degroof Petercam WEALTH MANAGEMENT

- Administrateur de la SICAV DPWM GLOBAL RETURN représentée par Monsieur Clément ELLIEN
- Administrateur de la SICAV ALLOCATION SEQUENCE I CI représentée par Monsieur Alexandre TOUMA
- Administrateur de la SICAV AXIS 2 CI représentée par Monsieur Alexandre TOUMA
- Administrateur de la SICAV AXIS 3 CI représentée par Monsieur Alexandre TOUMA
- Administrateur de la SICAV AXIS 4 CI représentée par Monsieur Alexandre TOUMA

Thaline MELKONIAN

- Administrateur de la SICAV DPWM GLOBAL RETURN

Nous vous rappelons la composition du conseil et les dates d'échéance des mandats à la clôture de l'exercice dans le tableau ci-dessous :

NOM - PRENOM	FONCTION	DATE ECHEANCE MANDAT (à l'issue de l'AGO statuant sur les comptes clos le...)
Monsieur Christophe BRULE	Président Directeur Général Administrateur	31/12/2025
DEGROOF PETERCAM WEALTH MANAGEMENT Représentée par Monsieur Clément ELLIEN	Administrateur	31/12/2025
Thaline MELKONIAN	Administrateur	31/12/2025
S.F.P.B A&C Représentée par M. Pascal Cossé	Commissaire aux Comptes	31/12/2022

MANDATS ECHUS

Echéance du mandat du commissaire aux comptes

MODALITES D'EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE

Conformément aux dispositions de l'article L225-51-1 du code de commerce, nous vous précisons que le Conseil d'administration a opté pour le cumul des fonctions de Président du Conseil d'administration et Directeur général. Monsieur Christophe BRULE a été nommé Président Directeur général. Aucune restriction n'a été apportée à ses pouvoirs par le Conseil d'administration.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L225-37-4 ALINEA 2° DU CODE DE COMMERCE

Il s'agit des conventions intervenues, directement ou par personnes interposées, entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% d'une société et, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales. A cet égard, nous vous précisons qu'aucune convention relevant de cet article n'a été conclue au cours de l'exercice/que les conventions suivantes ont été conclues au cours de l'exercice.

DELEGATIONS ACCORDEES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Délégations dans le domaine des augmentations de capital (article L.225-129-1 et L.225-129-2 du code de commerce)

Non applicable.

3. RAPPORT DE GESTION

DPWM GLOBAL RETURN - est issu de la fusion le 20 juin 2011 d'Allocation Séquence 3 L et d'Axis3 L. Fonds d'allocation d'actifs, le fonds est géré comme un profil équilibré. La part actions peut évoluer entre 20 et 60%, les obligations et le monétaire de 40 à 80%. L'objectif de performance est : Eonia (Euro Overnight Index Average) plus 4,00% depuis le 3 septembre 2018. Le fonds DPG TPF Flexible a changé de dénomination le 03/09/2018 pour devenir DPAM GLOBAL RETURN. Le fonds a changé de dénomination le 31/12/2021 pour devenir DPWM Global Return.

En 2022, DPWM GLOBAL RETURN enregistre une performance de : -14.98% pour la part I, -15.38% pour la part R et -14.85% pour la part M. Les actifs sous gestion ressortent à €70.5 millions au 30 décembre 2022.

I – Environnement des marchés en 2022

Alors que les goulets d'étranglements dans les chaînes d'approvisionnement avaient dès 2021 commencé à exercer une forte pression à la hausse sur les prix, l'invasion de l'Ukraine par la Russie a entraîné une flambée des prix de l'énergie et des denrées alimentaires. Ceci a précipité les banquiers centraux, et particulièrement la Fed, à remonter les taux d'intérêts après des années de politique monétaire ultra-accommodante. Cet ajustement monétaire, plus important qu'initialement anticipé, a occasionné une forte correction des marchés obligataires (une baisse de valeur de 17% pour le bon du Trésor américain, et de 20% pour le Bund (taux à 10 ans allemand) et l'OAT Française (taux à 10 ans Français)), et alimenté de nombreuses inquiétudes sur la capacité de l'économie mondiale, si longtemps habituée à des politiques monétaires conciliantes, à résister à ces hausses de taux. Ainsi les actions sont restées sous pression tout au long de l'année, à mesure que les craintes de récession devenaient plus importantes (le MSCI World EUR s'est contracté de 12.58%).

Bien que l'inflation montre des signes de ralentissement, les hausses de taux d'intérêt devraient se poursuivre dans les mois à venir alors que l'activité économique est déjà en train de s'essouffler. Cette combinaison est rare et crée une incertitude chez les investisseurs quant à l'ampleur du ralentissement de la croissance à venir. Toutefois, le manque de visibilité devrait se dissiper au cours de l'année 2023 : les banques centrales devraient atteindre leur « point pivot », c'est-à-dire la fin du cycle de resserrement monétaire, et donner plus d'espace aux valorisations boursières.

L'économie mondiale devrait quant à elle, connaître une récession mais légère et de courte durée, entre autres grâce au contrepoint positif qu'exercera la réouverture de l'économie chinoise (abandon de la politique zero-covid).

Enfin, des changements structurels continueront à stimuler l'investissement des entreprises au cours des cinq à dix prochaines années : la relocalisation de certains secteurs, la transition et l'indépendance énergétique, ainsi que la digitalisation.

II – Gestion du Fonds

Au cours du premier semestre, l'allocation actions a évolué principalement entre 40% et 55%, la durée elle de 0 à 2 ans.

En début d'année, face à la montée du risque et de l'incertitude liées au conflit, nous avons protégé le portefeuille via des couvertures sur indices européens (12%, principalement en vendant des indices DAX et Eurostoxx 50). Nous avons ainsi baissé la sensibilité actions à 40% et surtout l'exposition sur l'Europe de 45% à 20%. Nous avons aussi complété nos positions « inflation » comme les mines d'or (qui font aussi valeur refuge +13% en mars) et les ressources de base. Le nouveau challenge énergétique nous a amené à des changements et un renforcement dans notre poche « Energy Efficiency ». Nous avons doublé le poids des pétrolières (Valero, Total et Shell), renforcé les alternatives : Orsted (parc d'éoliennes offshore), Nextera Energy (diversifié), Nibe (les pompes à chaleur). Sur la poche obligataire, nous avons continué à saisir des opportunités (en réinvestissant le cash créé depuis le début d'année, environ 8%), sur des obligations courtes (3/4 ans, rendements 3,5%) en Europe et aux Etats-Unis. En contrepartie nous avons continué à renforcer nos couvertures sur les taux (environ -20% sur les taux Allemands et Américains).

Lors du deuxième semestre, nous avons été très flexible concernant l'évolution des expositions. En août, le discours de Jérôme Powell à Jackson Hole (hawkish, la lutte contre l'inflation en priorité) nous a amené à réduire les expositions (actions -5% et taux -10%), après avoir levé presque toutes les couvertures en juillet. Nous avons renforcé très rapidement nos couvertures (-10% supplémentaire sur les actions et -5% supplémentaire sur les taux) après les chiffres sur l'inflation américaine de mi-septembre qui ont de nouveau surpris à la hausse. En fin de mois, après la correction des indices actions et le krach obligataire, nous avons cristallisé nos plus-values sur les protections. Principalement sur les marchés américains faisant remonter l'exposition aux actions américaines (56% en base I00). Nous avons également

pris nos profits sur les couvertures sur les taux italiens (BTP) ainsi que partiellement sur les taux anglais (GILT) remontants ainsi la duration globale du fonds.

Enfin nous avons augmenté la duration aux taux américains en arbitrants nos positions sur les obligations 7 ans vers les obligations 20 ans, le portage est supérieur. Notre stratégie est que le fort mouvement de lutte contre l'inflation est déjà dans les cours des obligations américaines et donc que le « Fly to quality » sera de retour sur les actifs américains. Le retournement sur les actifs risqués va avoir lieu avec le changement de politique monétaire de la FED, soit pour répondre à une crainte grandissante, soit naturellement pour soutenir l'économie après le point haut sur l'inflation. Les États-Unis ont été les premiers à lutter contre l'inflation et leur indépendance énergétique les assure de sortir en premier de cette crise. Nous sommes positionnés pour profiter de ce retournement.

En 2022, DPWM GLOBAL RETURN enregistre une performance de -15.38% pour la part R.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
iShares China CNY Bond UCITS ETF USD Acc		5 238 228,04
DPAM L BONDS EMG MKTS SUSTAINABLE F	2 633 440,13	1 804 538,68
KraneShares CSI China Internet ETF USD	2 428 738,13	1 346 104,96
VV GOLD MINERS UCITS ETF	1 808 247,90	1 794 704,58
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 3.375% 15-08-42	3 588 027,27	
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 3.125% 15-11-28		3 483 109,05
SHELL PLC	1 401 739,31	1 495 234,86
ASM INTERNATIONAL N.V.	1 528 297,11	910 926,79
VALERO ENERGY CORP	1 157 157,41	831 463,76
TOTALENERGIES SE	1 005 585,14	941 913,54

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EURO

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : **36 436 778,52**

- o Change à terme :
- o Future : 35 369 140,04
- o Options : 1 067 638,48
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<p>Techniques de gestion efficace</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) <p style="text-align: right;">Total</p>	
<p>Instruments financiers dérivés</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces <p style="text-align: right;">Total</p>	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
<ul style="list-style-type: none"> . Revenus (*) . Autres revenus <p style="text-align: right;">Total des revenus</p> <ul style="list-style-type: none"> . Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais <p style="text-align: right;">Total des frais</p>	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

REGLEMENTATION SFTR EN EUR

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

DESCRIPTION DE LA PROCÉDURE DU CHOIX DES INTERMÉDIAIRES

La sélection des contreparties est faite dans le respect de la politique de sélection des intermédiaires de la société de gestion.

Pour se conformer à l'obligation de prendre toutes les mesures raisonnables pour obtenir le meilleur résultat possible pour ses clients, DEGROOF PETERCAM WEALTH MANAGEMENT sélectionne chaque année les Intermédiaires de marché auxquels elle a recours, de la manière suivante :

1/ La présélection des intermédiaires :

- Les Intermédiaires disposent d'une politique et de mécanismes d'exécution des ordres qui prévoient la meilleure exécution.
- Ils bénéficient d'un accès suffisant aux marchés en termes de liquidités et d'expertise,
- Ils disposent d'une structure et d'une organisation interne adéquate, d'une notoriété et d'une image positive.
- Leur coût ne dépasse pas, toutes choses égales par ailleurs, la commission la plus élevée des Intermédiaires déjà sélectionnés
- Ils sont en mesure de transmettre, sur simple demande, les éléments justifiant les moyens mis en œuvre pour obtenir la meilleure exécution.

2/ La sélection des intermédiaires s'appuie sur les critères suivants :

- Coût d'exécution des ordres
- Qualité de l'exécution des ordres et qualité du dénouement des opérations
- Qualité de la recherche et de l'analyse financière
- Qualité des conseils et recommandation des vendeurs

Pour plus d'informations sur la politique de sélection des intermédiaires, le document est disponible sur le site internet www.degroofpetercam.fr.

COMPTE RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMÉDIATION

Le Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation établi en application de l'article 314-82 du Règlement Général de l'AMF dans le cadre de la mise en œuvre des commissions de courtage à facturation partagée à compter du 1^{er} janvier 2008, est disponible sur le site de la société de gestion.

POLITIQUE DE VOTE

Les droits de vote attachés aux titres détenus par la SICAV sont exercés par la société de gestion, laquelle est seule habilitée à prendre les décisions conformément à la réglementation en vigueur.

La politique de vote de la société de gestion peut être consultée au siège social de la société de gestion conformément à l'article 322-75 du Règlement Général de l'AMF.

La politique des droits de vote est disponible sur le site internet de la société de gestion.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE

Conformément au règlement général de l'AMF, nous vous informons que le portefeuille détient 766 482,04 € d'OPCVM gérés par les entités du groupe.

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels de l'OPC.

Les droits de vote attachés aux titres détenus par la SICAV sont exercés par la société de gestion, laquelle est seule habilitée à prendre les décisions conformément à la réglementation en vigueur.

La politique de vote de la société de gestion peut être consultée au siège social de la société de gestion conformément à l'article 322-75 du Règlement Général de l'AMF.

La politique des droits de vote est disponible sur le site internet de la société de gestion.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

La Société de gestion n'a pas pris pour la Sicav d'engagement sur des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Toutefois, l'investisseur peut trouver l'information sur les critères 'environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) appliqués par la Société de gestion pour certains de ses OPC à l'adresse internet suivante : <https://www.degroofpetercam.fr/fr/informations-reglementaires>, et dans les rapports annuels de ses OPC.

REGLEMENTATION SFDR/TAXONOMIE :

Article 6 (SFDR) :

L'OPC n'a promu aucun investissement durable : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance."

Règlement (UE) 2020/852 dit Règlement "Taxonomie"

Les investissements sous-jacents ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPCVM utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPCVM sur les contrats financiers.

POLITIQUE DE REMUNERATIONS

1. Périmètre d'application

Cette politique s'applique aux collaborateurs de DEGROOF PETERCAM WEALTH MANAGEMENT (DPWM), et en particulier aux Identified Staff qui sont les personnes occupant les fonctions suivantes :

- Les gérants ;
- Les membres du Comité de Direction ;
- La Responsable de la conformité
- La Responsable du contrôle permanent ;
- Toute personne placée sous l'autorité de la société de gestion de portefeuille qui, au vu de sa rémunération globale, se situe dans la même tranche de rémunération que les personnes exerçant une fonction de direction et les gérants.

2. Application du principe de proportionnalité

DPWM, au 5/02/2022, gère un total de 489,1 millions d'euros, qui se répartissent de la façon suivante :

- Encours des OPC : 337,1 millions d'euros
- Encours de gestion sous mandat : 152 millions d'euros
- Total des encours en gestion : 489,1 millions d'euros

Le nombre de collaborateurs de DPWM, au 13/04/2022, est de 42.

Les encours gérés étant inférieurs à 1,25 milliards d'euros et le nombre de collaborateurs étant inférieur à 50, DPWM a décidé d'appliquer un principe de proportionnalité pour les sujets suivants :

- Comité de rémunération : DPWM n'a pas son propre comité de rémunération ; en tant que filiale d'un groupe bancaire dont elle applique la politique, elle soumettra les rémunérations de ses collaborateurs à la validation du Comité de rémunération de Banque Degroof Petercam S.A.
- Report et paiement d'une partie de la rémunération variable autrement qu'en numéraire : à moins que la rémunération variable ne dépasse le seuil de 75.000 euros mentionné au § 3.4 de la politique de rémunération des IS de Banque Degroof Petercam S.A., DPWM versera la totalité de la rémunération variable en numéraire sans report.
- Pour les IS Personne, la rémunération variable est limitée à 100% la rémunération fixe.

DPWM

Etat au 31/12/2022 : Rémunération brutes au 31/12/2022

Montant total de la rémunération brute globale versée en 2022 et nombre de collaborateurs concernés 5 317 529,7
Montant total brut des primes versées en 2022 897 442,00
Montant total de la rémunération brute pour les identified staff 427 431,28
Répartition de la rémunération brute entre cadre et non cadre

Cadre 4 867 063,94
Non Cadre 432 693,13

Fabre, Caroline:
inclus 897 442€ de prime

Commentaires

Effectif moyen de 57,34 collaborateurs sur 2022 (salariés, alternants et stagiaires rémunérés) / au 31/12/22 : 51 collaborateurs
Primes versées sur 2022 pour l'activité de 2021 + primes en paiement différées pour 2017/2018/2020

N'inclut pas stagiaire

3. Validation

La présente politique a été approuvée par le Comité de Direction de DPWM, et présentée au Conseil d'administration. Elle fait l'objet d'une révision a minima annuelle.

4. Annexes

En dehors des spécificités susmentionnées, DPWM applique la politique de Banque Degroof Petercam SA.

AUTRES INFORMATIONS

Le prospectus complet de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

DEGROOF PETERCAM WEALTH MANAGEMENT

44, rue de Lisbonne
75008 Paris

Le prospectus et le DICI (document d'information clé pour l'investisseur) sont disponibles sur le site www.degroofpetercam.fr

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

A l'Assemblée Générale de la SICAV DPWM GLOBAL RETURN,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SICAV DPWM GLOBAL RETURN relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

2.1. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'Administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction de la société de gestion de l'OPC d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de la SICAV.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur,

car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Sicav à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 3 mars 2023

Le commissaire aux comptes,



Société Fiduciaire Paul Brunier – Audit & Comptabilité
Représenté par
Pascal Cossé

6. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 30/12/2022 en EUR

ACTIF

	30/12/2022	31/12/2021
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	69 523 445,91	103 109 762,95
Actions et valeurs assimilées	30 886 411,95	55 325 691,95
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	30 886 411,95	55 325 691,95
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	34 813 968,78	40 784 876,65
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	34 813 968,78	40 784 876,65
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	3 436 735,04	6 579 888,39
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	3 436 735,04	6 579 888,39
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	386 330,14	419 305,96
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	386 330,14	419 305,96
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	794 260,30	956 516,34
Opérations de change à terme de devises		
Autres	794 260,30	956 516,34
COMPTES FINANCIERS	926 002,30	2 875 620,30
Liquidités	926 002,30	2 875 620,30
TOTAL DE L'ACTIF	71 243 708,51	106 941 899,59

PASSIF

	30/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	68 642 618,66	102 104 642,82
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	1 338 037,94	3 837 987,92
Résultat de l'exercice (a,b)	523 140,12	-1 18 692,57
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	70 503 796,72	105 823 938,17
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	358 553,99	418 328,01
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	358 553,99	418 328,01
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	358 553,99	418 328,01
Autres opérations		
DETTES	381 357,80	669 184,44
Opérations de change à terme de devises		
Autres	381 357,80	669 184,44
COMPTES FINANCIERS		30 448,97
Concours bancaires courants		30 448,97
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	71 243 708,51	106 941 899,59

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/12/2022 en EUR

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO SCHATZ 0323	3 795 120,00	
EURO BOBL 0322		5 196 360,00
FGBL BUND 10A 0322		6 854 800,00
US 10YR NOTE 0322		2 179 545,65
US 10YR NOTE 0323	1 468 893,07	
XEUR FGBX BUX 0322		3 101 100,00
CBOT USUL 30A 0323	627 452,58	
EC EURUSD 0322		24 061 194,88
EC EURUSD 0323	28 259 016,16	
Options		
DJ EURO STOXX 50 01/2023 PUT 3600	1 067 638,48	
EUR/USD CME 01/2022 PUT 1.1225		180 110,78
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
LIFFE LG GILT 0322		3 119 120,95
DJES BANKS 0323	693 000,00	
DJS BAS R FUT 0322		1 123 850,00
DJ STX600 AUT 0322		1 022 380,00
CN FTSE CHINA 0123	525 658,23	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 30/12/2022 en EUR

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	9 998,20	
Produits sur actions et valeurs assimilées	692 139,91	578 570,25
Produits sur obligations et valeurs assimilées	1 007 012,59	1 119 433,07
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		1,70
TOTAL (1)	1 709 150,70	1 698 005,02
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	16 345,70	19 376,49
Autres charges financières		
TOTAL (2)	16 345,70	19 376,49
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	1 692 805,00	1 678 628,53
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 082 033,82	1 785 510,42
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	610 771,18	-106 881,89
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-87 631,06	-11 810,68
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	523 140,12	-118 692,57

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

DPAM GLOBAL RETURN s'est conformé aux règles comptables.

Instruments financiers classiques

Actions et valeurs assimilées :

Les actions et valeurs assimilées françaises sont évaluées sur la base du cours de clôture du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Titres de créances et instruments du marché monétaire :

Les obligations et valeurs assimilées françaises sont évaluées sur la base du cours de clôture du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Les titres de créances sont évalués à la valeur actuelle; En l'absence de transactions significatives, une méthode actuarielle est appliquée.

Les titres de créances négociables d'une durée à l'émission inférieure ou égale à trois mois sont évalués en étalant linéairement sur la durée de vie résiduelle la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement.

Les titres de créances négociables d'une durée à l'émission supérieure à trois mois mais dont la durée résiduelle est inférieure à trois mois sont évalués en étalant linéairement sur la durée de vie résiduelle la différence entre la dernière valeur actuelle retenue et la valeur de remboursement.

En application du principe de prudence, ces évaluations sont corrigées du risque émetteur.

Instruments financiers non négociés sur un marché réglementé

Actions et parts OPCVM ou FIA

Les actions ou parts d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres :

Les créances représentatives des titres reçus en pension sont évaluées à leur valeur contractuelle majorée des intérêts à recevoir calculés prorata temporis.

Les titres donnés en pension sont évalués à leur valeur de marché et les dettes représentatives des titres donnés en pension sont évaluées à leur valeur contractuelle majorée des intérêts à payer calculés prorata temporis.

Les créances représentatives de titres prêtés sont évaluées à la valeur de marché des titres concernés, majorée de la rémunération du prêt calculée prorata temporis.

Les titres empruntés ainsi que les dettes représentatives des titres empruntés sont évalués à la valeur de marché des titres concernés majorée de la rémunération calculée prorata temporis.

Change à terme

Les contrats sont évalués au cours comptant augmenté ou diminué du report-déport.

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au dernier cours connu du jour.

Dépôts

Les dépôts à terme sont évalués à la valeur contractuelle, déterminée en fonction des conditions fixées au contrat. En application du principe de prudence, la valorisation résultant de cette méthode spécifique est corrigée du risque de défaillance de la contrepartie.

Emprunts d'espèces

Les emprunts sont évalués à la valeur contractuelle, déterminée en fonction des conditions fixées au contrat.

Devises

Les actifs et passifs libellés dans une devise différente de la devise de référence de la comptabilité sont évalués au cours de change du jour.

Frais de gestion

Les frais facturés à la SICAV, à l'exception des frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, TVA, taxes locales, frais de livraison, etc.) recouvrent :

- Les frais de gestion financière;
- Les frais administratifs externes à la Société de Gestion (commissaire aux comptes, Dépositaire, distribution, avocats...);
- Les frais indirects maximum (commissions et frais de gestion financière) dans le cas d'OPCVM investissant à plus de 20 % dans d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger ;
- Les commissions de mouvement ;
- Les commissions de surperformance.

Frais facturés au FCP	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière	Actif net	Action « R » : 1,20% TTC maximum Action « I » : 0,75% TTC maximum Action « M » : 0,6% TTC maximum
Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	0,10% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif (*)
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Société de gestion : néant
Commission de surperformance(*)	Actif net	15% TTC de la part de performance supérieure à celle de l'indice de référence (€STR +4,00% pour les actions R, €STR + 4,45% pour les actions I, €STR + 4,60% les actions M) réalisée par la SICAV au cours de l'exercice

(*) La SICAV investit à moins de 10% dans d'autres OPC.

(**) La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée, les frais de gestion variables sont provisionnés à chaque valeur liquidative (et depuis le début de chaque exercice) selon les modalités suivantes :

Modalité de calcul et de prélèvement de la commission de surperformance :

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée, en comparant sur une période de calcul, l'évolution de l'actif de chaque part du FCP (hors frais de gestion variables) à l'actif d'un fonds de référence fictif réalisant une progression égale à celle de l'indice. Le calcul de la commission de surperformance s'applique au niveau de chaque part concernée et à chaque date d'établissement de la Valeur Liquidative.

La Période de calcul correspond à l'exercice comptable du FCP, la date de cristallisation étant le dernier jour de l'exercice comptable. Elle est fixée à 1 exercice comptable. Par exception, dans le cas de la création du FCP ou d'une catégorie de parts, la Période de calcul minimale de prélèvement est augmentée, et s'étendra du jour de création des parts jusqu'à la clôture du premier exercice comptable suivant, de telle sorte que la Période de calcul du premier prélèvement soit supérieure à 12 mois.

La Période d'observation correspond à la période à l'issue de laquelle il sera possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance passée. La Période d'observation est extensible de 1 à 5 ans :

- avec le début d'une nouvelle période de 5 ans maximum après chaque prise de provision ;
- ou, si une autre année de sous-performance a eu lieu à l'intérieur de cette première période de 5 ans et qu'elle n'a pas été rattrapée à la fin de cette première période, une nouvelle période de 5 ans maximum s'ouvre à partir de cette nouvelle année en sous-performance.

La Période d'observation débute à la date de création du FCP ou d'une catégorie de parts ou à la date de dernier prélèvement d'une commission de surperformance. La Période d'observation est d'au minimum un exercice comptable entier et au maximum de 5 exercices comptables. Par exception, dans le cas de la création du FCP ou d'une catégorie de parts, la Période d'observation minimale et maximale sont augmentées d'une durée égale au prorata entre la date de création de la part, et la date de clôture de l'exercice comptable en cours à la date de création.

La surperformance de chaque part du fonds est définie comme la différence positive entre l'actif net de la part, après frais de fonctionnement et de gestion et avant commission de surperformance, et l'actif net d'un fonds fictif réalisant la performance de l'indicateur de référence et enregistrant les mêmes variations de souscriptions et de rachats que le fonds réel.

A chaque établissement de la valeur liquidative, la commission de surperformance, égale à X% TTC de la performance au-delà de celle du Fonds fictif, fait l'objet d'une provision.

La commission de surperformance n'est définitivement acquise et perçue par la société de gestion qu'à la clôture de chaque Période d'observation.

Dans le cas d'une sous-performance de la part du Fonds réel par rapport au Fonds fictif entre deux valeurs liquidatives, la provision passée précédemment sera réajustée par une reprise de provision. Les reprises de provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

En cas de rachat de part(s), s'il y a une provision pour frais de gestion variables, la partie proportionnelle aux parts remboursées est immédiatement acquise à la société de gestion.

	Performance Nette	Sous performance devant être compensée les années suivantes	Paiement d'une commission de surperformance
Année 1	5%	0%	OUI
Année 2	0%	0%	NON
Année 3	-5%	-5%	NONI
Année 4	3%	-2%	NON
Année 5	2%	0%	NON
Année 6	5%	0%	OUI
Année 7	5%	0%	OUI
Année 8	-10%	-10%	NON
Année 9	2%	-8%	NON
Année 10	2%	-6%	NON
Année 11	2%	-4%	NON
Année 12	0%	0%	NON
Année 13	2%	0%	OUI
Année 14	-6%	-6%	NON
Année 15	2%	-4%	NON
Année 16	2%	-2%	NON
Année 17	-4%	-6%	NON
Année 18	0%	-4%	NON
Année 19	5%	0%	OUI

Illustration du mécanisme de calcul de la commission de surperformance

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action DPWM GLOBAL RETURN I	Capitalisation	Capitalisation
Action DPWM GLOBAL RETURN M	Capitalisation	Capitalisation
Action DPWM GLOBAL RETURN R	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/12/2022 en EUR

	30/12/2022	31/12/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	105 823 938,17	111 069 847,69
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	3 768 519,33	13 141 347,42
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-23 799 231,24	-24 613 980,27
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	5 646 335,59	10 391 538,80
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-5 863 967,61	-1 907 341,47
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	11 708 306,61	4 476 641,67
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-12 427 018,22	-8 149 520,74
Frais de transactions	-206 911,04	-144 563,79
Différences de change	2 293 265,01	3 162 490,01
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-16 990 468,71	-1 760 905,47
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-2 606 693,14	14 383 775,57
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-14 383 775,57	-16 144 681,04
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-59 742,35	265 266,21
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	339 360,63	399 102,98
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-399 102,98	-133 836,77
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	610 771,18	-106 881,89
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	70 503 796,72	105 823 938,17

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	34 813 968,78	49,38
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	34 813 968,78	49,38
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Actions	1 067 638,48	1,51
Change	28 259 016,16	40,09
Taux	5 891 465,65	8,35
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	35 218 120,29	49,95
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	1 218 658,23	1,73
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	1 218 658,23	1,73

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	34 813 968,78	49,38						
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							926 002,30	1,31
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	5 891 465,65	8,36						
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées			1 419 734,94	2,01	9 396 204,69	13,33	11 898 221,26	16,88	12 099 807,89	17,16
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	926 002,30	1,31								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture					3 795 120,00	5,38			2 096 345,65	2,97
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 SEK		Devise 3 JPY		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	17 414 936,48	24,70	1 671 985,48	2,37	1 480 529,43	2,10	2 213 054,92	3,14
Obligations et valeurs assimilées	17 192 128,19	24,38						
Titres de créances								
OPC	2 670 253,00	3,79						
Opérations temporaires sur titres								
Créances	728 902,88	1,03					3 645,82	0,01
Comptes financiers	534 037,82	0,76	53 967,21	0,08	100 230,42	0,14	150 007,22	0,21
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes	140 083,48	0,20						
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	30 355 361,81	43,05						
Autres opérations	525 658,23	0,75						

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
CRÉANCES		
	Dépôts de garantie en espèces	779 337,50
	Coupons et dividendes en espèces	14 922,80
TOTAL DES CRÉANCES		794 260,30
DETTES		
	Achats à règlement différé	140 083,48
	Frais de gestion fixe	241 274,32
TOTAL DES DETTES		381 357,80
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		412 902,50

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action DPWM GLOBAL RETURN I		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice	-1 283,0000	-1 367 568,58
Solde net des souscriptions/rachats	-1 283,0000	-1 367 568,58
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	3 803,0000	
Action DPWM GLOBAL RETURN M		
Actions souscrites durant l'exercice	271,3401	290 053,31
Actions rachetées durant l'exercice	-599,5839	-631 886,11
Solde net des souscriptions/rachats	-328,2438	-341 832,80
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	3 392,7553	
Action DPWM GLOBAL RETURN R		
Actions souscrites durant l'exercice	2 837,9018	3 478 466,02
Actions rachetées durant l'exercice	-18 178,7462	-21 799 776,55
Solde net des souscriptions/rachats	-15 340,8444	-18 321 310,53
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	55 505,0472	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action DPWM GLOBAL RETURN I Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action DPWM GLOBAL RETURN M Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action DPWM GLOBAL RETURN R Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
Action DPWM GLOBAL RETURN I Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	33 870,22 0,85
Action DPWM GLOBAL RETURN M Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	26 411,71 0,70
Action DPWM GLOBAL RETURN R Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	1 021 751,89 1,30

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			766 482,04
Instruments financiers à terme	LU0907928062	DPAM L BONDS EMG MKTS SUSTAINABLE F	766 482,04
Total des titres du groupe			766 482,04

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	523 140,12	-118 692,57
Total	523 140,12	-118 692,57

	30/12/2022	31/12/2021
Action DPWM GLOBAL RETURN I		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	41 937,79	15 147,82
Total	41 937,79	15 147,82

	30/12/2022	31/12/2021
Action DPWM GLOBAL RETURN M		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	44 882,46	18 421,68
Total	44 882,46	18 421,68

	30/12/2022	31/12/2021
Action DPWM GLOBAL RETURN R		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	436 319,87	-152 262,07
Total	436 319,87	-152 262,07

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 338 037,94	3 837 987,92
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	1 338 037,94	3 837 987,92

	30/12/2022	31/12/2021
Action DPWM GLOBAL RETURN I		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	68 636,57	205 732,95
Total	68 636,57	205 732,95

	30/12/2022	31/12/2021
Action DPWM GLOBAL RETURN M		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	64 658,64	158 843,59
Total	64 658,64	158 843,59

	30/12/2022	31/12/2021
Action DPWM GLOBAL RETURN R		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	1 204 742,73	3 473 411,38
Total	1 204 742,73	3 473 411,38

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net Global en EUR	90 924 320,17	92 982 957,77	111 069 847,69	105 823 938,17	70 503 796,72
Action DPWM GLOBAL RETURN I en EUR					
Actif net			6 144 556,24	5 697 896,05	3 622 259,07
Nombre de titres			5 834,0000	5 086,0000	3 803,0000
Valeur liquidative unitaire			1 053,23	1 120,30	952,47
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes			22,94	40,45	18,04
Capitalisation unitaire sur résultat			-4,67	2,97	11,02
Action DPWM GLOBAL RETURN M en EUR					
Actif net		3 416 512,66	4 096 074,99	4 398 779,83	3 414 983,05
Nombre de titres		3 321,8160	3 691,1818	3 720,9991	3 392,7553
Valeur liquidative unitaire		1 028,50	1 109,69	1 182,15	1 006,55
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes		-15,88	13,73	42,68	19,05
Capitalisation unitaire sur résultat		0,07	-0,13	4,95	13,22
Action DPWM GLOBAL RETURN R en EUR					
Actif net	90 924 320,17	89 566 445,11	100 829 216,46	95 727 262,29	63 466 554,60
Nombre de titres	83 269,9849	75 309,0759	79 018,6677	70 845,8916	55 505,0472
Valeur liquidative unitaire	1 091,92	1 189,31	1 276,01	1 351,20	1 143,43
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	116,51	-39,89	15,84	49,02	21,70
Capitalisation unitaire sur résultat	-8,58	-7,04	-6,99	-2,14	7,86

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	17 125	486 863,75	0,69
SAP SE	EUR	2 790	268 928,10	0,38
TOTAL ALLEMAGNE			755 791,85	1,07
BELGIQUE				
KBC GROUPE	EUR	6 754	405 780,32	0,58
UNION CHIMIQUE BELGE/ UCB	EUR	4 929	362 577,24	0,51
TOTAL BELGIQUE			768 357,56	1,09
DANEMARK				
ORSTED	DKK	4 866	413 101,56	0,59
TOTAL DANEMARK			413 101,56	0,59
ESPAGNE				
IBERDROLA SA	EUR	31 905	348 721,65	0,49
TOTAL ESPAGNE			348 721,65	0,49
ETATS-UNIS				
ACTIVISION BLIZZARD	USD	7 106	508 235,35	0,72
ADOBE INC	USD	1 594	501 194,82	0,71
AGILENT TECHNOLOGIES INC	USD	3 254	454 976,27	0,65
ALPHABET- A	USD	6 913	569 871,99	0,81
AMAZON.COM INC	USD	5 056	396 808,37	0,56
AMERICAN TOWER CORP	USD	1 460	288 998,97	0,41
BANK OF AMERICA CORP	USD	13 858	428 830,20	0,61
CATALENT INC	USD	3 535	148 659,58	0,21
CME Group-A Shs -A-	USD	1 628	255 782,94	0,37
CROWDSTRIKE HOLDINGS INC - A	USD	1 784	175 499,73	0,25
DANAHER CORP	USD	2 030	503 412,69	0,71
EATON CORPORATION PUBLIC LIMITED COMPANY	USD	2 683	393 438,15	0,56
EQUINIX INC	USD	349	213 590,09	0,30
ESTEE LAUDER COMPANIES INC -A-	USD	494	114 515,87	0,16
INTUIT INC	USD	1 344	488 752,39	0,69
INTUITIVE SURGICAL	USD	2 002	496 338,13	0,71
IQVIA HOLDINGS - REGISTERED SHARE	USD	2 670	511 124,26	0,72
JPMORGAN CHASE & CO	USD	3 850	482 374,10	0,68
LULULEMON ATHLETICA INC.	USD	841	251 742,11	0,35
MARSH & MCLENNAN COS INC	USD	3 643	563 247,35	0,80
MICROSOFT CORP	USD	3 156	707 158,67	1,01
MORGAN STANLEY	USD	4 428	351 741,16	0,50
NETFLIX INC	USD	2 064	568 655,82	0,81
NEXTERA ENERGY GROUP	USD	4 509	352 193,22	0,50
NIKE INC CLASS B COM NPV	USD	4 064	444 294,72	0,63
NVIDIA CORP	USD	4 554	621 808,43	0,88
PARAMETRIC TECHNOLOGY CORP	USD	3 526	395 460,19	0,56
PAYPAL HOLDINGS INC	USD	4 817	320 533,25	0,46

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PROGRESSIVE CORP	USD	6 287	761 923,54	1,08
ROSS STORES	USD	4 582	496 900,63	0,71
SERVICENOW INC	USD	985	357 325,94	0,50
SP GLOBAL	USD	1 358	424 972,92	0,61
SYNOPSYS INC	USD	1 032	307 864,41	0,44
THERMO FISHER SCIEN SHS	USD	983	505 772,47	0,71
TWILIO INC	USD	2 446	111 890,27	0,16
UNITEDHEALTH GROUP INC	USD	1 430	708 359,71	1,00
VALERO ENERGY CORP	USD	5 208	617 291,30	0,87
TOTAL ETATS-UNIS			15 801 540,01	22,41
FRANCE				
BNP PARIBAS	EUR	5 519	293 886,75	0,43
HERMES INTERNATIONAL	EUR	278	401 710,00	0,57
L'OREAL	EUR	784	261 542,40	0,37
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	839	570 436,10	0,81
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	4 512	589 808,64	0,83
TOTALENERGIES SE	EUR	11 671	684 504,15	0,97
VINCI SA	EUR	2 460	229 493,40	0,33
WORLDLINE SA	EUR	6 397	233 682,41	0,33
TOTAL FRANCE			3 265 063,85	4,64
INDE				
HOUSING DEV.FINANCE ADR	USD	6 800	434 633,28	0,62
TOTAL INDE			434 633,28	0,62
IRLANDE				
ACCENTURE PLC - CL A	USD	1 757	438 043,43	0,62
KINGSPAN GROUP	EUR	8 632	436 779,20	0,62
TOTAL IRLANDE			874 822,63	1,24
ITALIE				
FINECOBANK SPA	EUR	19 712	305 930,24	0,44
TOTAL ITALIE			305 930,24	0,44
JAPON				
HOYA PENTAX	JPY	4 100	371 173,58	0,52
KEYENCE CORP	JPY	1 100	403 035,49	0,57
ROHM COMPANY LTD	JPY	6 400	434 601,68	0,62
SONY GROUP CORPORATION.	JPY	3 800	271 718,68	0,39
TOTAL JAPON			1 480 529,43	2,10
NORVEGE				
EQUINOR ASA	NOK	4 529	151 740,18	0,22
MOWI ASA	NOK	22 179	353 167,44	0,50
TOTAL NORVEGE			504 907,62	0,72
PAYS-BAS				
ASM INTERNATIONAL N.V.	EUR	2 035	479 547,75	0,68
ASML HOLDING NV	EUR	1 273	641 337,40	0,91
KONINKLIJKE DSM	EUR	1 246	142 417,80	0,20
STELLANTIS NV	EUR	72 524	961 958,34	1,36
TOTAL PAYS-BAS			2 225 261,29	3,15

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ROYAUME-UNI				
ASTRAZENECA PLC	GBP	4 223	535 325,32	0,76
SHELL RTS	USD	27 493		
SHELL RTS	USD	30 964		
SHELL RTS	USD	9 126		
TOTAL ROYAUME-UNI			535 325,32	0,76
SINGAPOUR				
DBS GROUP HOLDINGS-SPON ADR	USD	4 564	432 264,49	0,61
TOTAL SINGAPOUR			432 264,49	0,61
SUEDE				
BOLIDEN AB (PUBL) AK	SEK	19 662	689 296,66	0,98
EPIROC AB-A	SEK	30 191	513 584,88	0,73
NIBE INDUSTRIER AB-B SHS	SEK	53 917	469 103,94	0,66
TOTAL SUEDE			1 671 985,48	2,37
SUISSE				
NESTLE NOM.	CHF	3 922	424 559,06	0,60
ROCHE HOLDING AG-GENUSSSCHEIN	CHF	510	149 690,83	0,21
SIKA AG-REG	CHF	828	185 470,53	0,27
TOTAL SUISSE			759 720,42	1,08
TAIWAN				
TAIWAN SEMICONDUCTOR SP ADR	USD	4 432	308 455,27	0,43
TOTAL TAIWAN			308 455,27	0,43
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			30 886 411,95	43,81
TOTAL Actions et valeurs assimilées			30 886 411,95	43,81
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
BELGIQUE				
KBC GROUPE 0.5% 03-12-29 EMTN	EUR	1 500 000	1 353 921,99	1,93
KINEPOLIS GROUP 3.25% 18-12-26	EUR	400 000	346 763,86	0,49
TOTAL BELGIQUE			1 700 685,85	2,42
ESPAGNE				
CELLNEX FINANCE 1.0% 15-09-27	EUR	500 000	417 949,35	0,59
GRIFOLS 1.625% 15-02-25	EUR	400 000	381 521,67	0,54
TOTAL ESPAGNE			799 471,02	1,13
ETATS-UNIS				
BAXTER INTL 2.6% 15-08-26	USD	550 000	479 797,88	0,68
BECTON DICKINSON AND 3.363% 06-06-24	USD	800 000	731 964,68	1,04
DAIMLER TRUCKS FINANCE NORTH AMERICA LLC 3.5% 07-04-25	USD	620 000	561 531,34	0,80
EAST CHEM 3.8% 15-03-25	USD	500 000	458 925,07	0,65
F 2.33 11/25/25	EUR	700 000	647 863,71	0,92
GLEN FUND LLC 4.625% 29-04-24	USD	435 000	405 091,86	0,57
GOLD SACH GR 3.102% 24-02-33	USD	800 000	618 391,48	0,87
GOLD SACH GR 3.75% 25-02-26	USD	600 000	547 718,40	0,77

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
JOHN DEERE CAPITAL 2.25% 14-09-26	USD	500 000	434 911,94	0,61
JPM CHASE 2.956% 13-05-31	USD	1 100 000	853 407,56	1,21
JP MORGAN CHASE AND CO 3.625% 13/05/2024	USD	700 000	646 441,94	0,92
MONDELEZ INTL 1.5% 04-05-25	USD	690 000	599 598,80	0,85
MORGAN STANLEY CAPITAL SERVICE 2.63% 18-02-26	USD	1 300 000	1 154 674,62	1,64
MORGAN STANLEY CAPITAL SERVICE 3.622% 01-04-31	USD	1 200 000	993 978,76	1,41
NETFLIX 4.375% 15-11-26	USD	400 000	368 574,54	0,53
NETFLIX INC 4.625% 15-05-29	EUR	300 000	296 306,00	0,42
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 3.375% 15-08-42	USD	3 853 700	3 268 467,44	4,63
VOLKSWAGEN GROUP AMERICA	USD	1 400 000	1 170 221,27	1,66
XYLEM 2.25% 30-01-31	USD	1 000 000	767 301,22	1,09
ZIMMER BIOMET 3.55% 20-03-30	USD	600 000	490 624,28	0,70
TOTAL ETATS-UNIS			15 495 792,79	21,97
FINLANDE				
NORDEA BKP 1.5% 30-09-26 EMTN	USD	1 300 000	1 058 000,56	1,50
TOTAL FINLANDE			1 058 000,56	1,50
FRANCE				
ACCOR 3.0% 04-02-26	EUR	500 000	496 364,93	0,70
ARGAN 3.25% 04-07-23	EUR	200 000	202 573,90	0,29
CRED AGRI SA 2.625% 17-03-27	EUR	800 000	766 164,00	1,09
ELIS EX HOLDELIS 4.125% 24-05-27	EUR	400 000	400 976,03	0,57
FAURECIA 2.375% 15-06-27	EUR	500 000	419 711,25	0,60
FAURECIA 3.125% 15-06-26	EUR	300 000	266 607,75	0,38
FNAC DARTY 2.625% 30-05-26	EUR	550 000	524 057,19	0,75
LOXAM SAS 3.25% 14-01-25	EUR	580 000	559 772,50	0,79
ORANO 3.375% 23-04-26 EMTN	EUR	400 000	399 655,51	0,56
ORPEA 2.2% 15-12-24	EUR	500 000	119 012,60	0,17
RENAULT 2.375% 25-05-26 EMTN	EUR	700 000	642 197,69	0,91
RENAULT CREDIT INTL BANQUE 1.625% 26-05-26	EUR	300 000	273 880,07	0,39
SPIE 2.625% 18-06-26	EUR	400 000	384 284,66	0,54
TDF INFR SAS 2.5% 07-04-26	EUR	700 000	651 729,15	0,93
TEREOS 4.125% 16-06-23	EUR	800 000	815 328,60	1,15
TOTAL FRANCE			6 922 315,83	9,82
GRECE				
HELLENIC REPUBLIC GOVERNMENT BOND 3.875% 12-03-29	EUR	769 000	786 495,38	1,11
TOTAL GRECE			786 495,38	1,11
IRLANDE				
ARDAGH PACKAGING FIN PLC ARDAGH HLDGS 2.125% 15-08-26	EUR	600 000	503 942,00	0,71
GLENCORE CAPITAL FINANCE DAC 1.125% 10-03-28	EUR	700 000	582 918,53	0,83
TOTAL IRLANDE			1 086 860,53	1,54
ITALIE				
NEXI 1.625% 30-04-26	EUR	400 000	366 251,50	0,52
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 4.0% 11-04-24	EUR	500 000	503 077,64	0,72
TOTAL ITALIE			869 329,14	1,24

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
JAPON				
SOFTBANK GROUP 3.125% 19-09-25	EUR	700 000	639 406,44	0,91
SOFTBANK GROUP 4.0% 20-04-23	EUR	400 000	401 832,44	0,57
TOTAL JAPON			1 041 238,88	1,48
LUXEMBOURG				
ARCELLOR MITTAL 4.55% 11-03-26	USD	600 000	552 748,14	0,78
AROUNDTOWN 1.625% PERP EMTN	EUR	1 000 000	340 332,53	0,48
TOTAL LUXEMBOURG			893 080,67	1,26
PAYS-BAS				
MYRIAD INTL HOLDINGS BV 5.5% 21-07-25	USD	400 000	380 665,23	0,54
STELLANTIS NV 0.75% 18-01-29	EUR	100 000	80 549,68	0,12
STELLANTIS NV 2.75% 01-04-32	EUR	500 000	433 324,93	0,61
ZF EUROPE FINANCE BV 2.0% 23-02-26	EUR	500 000	441 260,24	0,62
TOTAL PAYS-BAS			1 335 800,08	1,89
PORTUGAL				
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 1.65% 16-07-32	EUR	1 000 000	858 309,45	1,22
TOTAL PORTUGAL			858 309,45	1,22
ROYAUME-UNI				
ANGLO AMER CAP 4.875% 14-05-25	USD	700 000	649 091,18	0,92
INEOS FINANCE 2.125% 15-11-25	EUR	500 000	454 799,17	0,65
TITAN GLOBAL FINANCE 2.375% 16-11-24	EUR	500 000	487 219,59	0,69
TOTAL ROYAUME-UNI			1 591 109,94	2,26
SUISSE				
UBS GROUP AG 0.875% 03-11-31	EUR	500 000	375 478,66	0,54
TOTAL SUISSE			375 478,66	0,54
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			34 813 968,78	49,38
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			34 813 968,78	49,38
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
ETATS-UNIS				
VV GOLD MINERS UCITS ETF	USD	16 280	481 190,13	0,68
TOTAL ETATS-UNIS			481 190,13	0,68
IRLANDE				
KraneShares CSI China Internet ETF USD	USD	62 219	1 175 435,09	1,66
VANECK VECTORS GLOBAL MINING UCITS ETF A USD	USD	34 825	1 013 627,78	1,44
TOTAL IRLANDE			2 189 062,87	3,10
LUXEMBOURG				
DPAM L BONDS EMG MKTS SUSTAINABLE F	EUR	5 738	766 482,04	1,09
TOTAL LUXEMBOURG			766 482,04	1,09
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			3 436 735,04	4,87
TOTAL Organismes de placement collectif			3 436 735,04	4,87
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
CBOT USUL 30A 0323	USD	-5	9 051,20	0,01
CN FTSE CHINA 0123	USD	43	-803,51	
DJES BANKS 0323	EUR	144	-8 557,50	-0,01
EC EURUSD 0323	USD	225	328 915,96	0,47
EURO SCHATZ 0323	EUR	-36	6 880,00	0,01
US 10YR NOTE 0323	USD	-14	10 423,48	0,01
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			345 909,63	0,49
TOTAL Engagements à terme fermes			345 909,63	0,49
Engagements à terme conditionnels				
Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé				
DJ EURO STOXX 50 01/2023 PUT 3600	EUR	177	29 382,00	0,04
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé			29 382,00	0,04
TOTAL Engagements à terme conditionnels			29 382,00	0,04
TOTAL Instrument financier à terme			375 291,63	0,53
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	USD	-373 741,25	-349 192,98	-0,50
APPEL MARGE CACEIS	EUR	1 677,5	1 677,50	0,01
TOTAL Appel de marge			-347 515,48	-0,49
Créances			794 260,30	1,13
Dettes			-381 357,80	-0,54
Comptes financiers			926 002,30	1,31
Actif net			70 503 796,72	100,00

Action DPWM GLOBAL RETURN R	EUR	55 505,0472	1 143,43
Action DPWM GLOBAL RETURN I	EUR	3 803,0000	952,47
Action DPWM GLOBAL RETURN M	EUR	3 392,7553	1 006,55

7. ANNEXE(S)

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

DPWM GLOBAL RETURN

Action I EUR FR0011283175

Cette SICAV est gérée par DEGROOF PETERCAM WEALTH MANAGEMENT

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif de l'OPCVM est d'offrir une performance annuelle nette des frais de gestion supérieure à celle de l'€STR capitalisé plus 445 points de base (+4,45%) sur une durée minimale de placement recommandée de 5 ans. Cet indicateur est utilisé à postériori à titre de comparaison. Pour réaliser cet objectif l'OPCVM adoptera une approche globale, diversifiée et hautement flexible. Cette SICAV est gérée activement et est comparé à son indice de référence à des fins d'indicateur de performance. Cependant, la référence à cet indice ne constitue pas une limitation dans la gestion et la composition du portefeuille et le Fonds ne restreint pas son univers aux composants de l'indice.

Dans le cadre d'une gestion discrétionnaire, l'OPCVM sera constitué de deux socles d'investissements : une poche obligataire de 20% à 80% du portefeuille et une poche d'exposition aux actions de 20% à 60% du portefeuille.

L'OPCVM sera composé d'un socle d'investissement stable sur les obligations d'entreprises et les actions internationales.

Le gérant de fonds a la liberté de répartir le capital entre différents types d'actifs en réaction aux changements des conditions économiques et des prix des actifs. L'OPCVM cherche à gérer le risque en investissant au niveau mondial à travers de multiples catégories d'actifs, secteurs, devises et pays. L'équipe de gestion s'appuiera sur les différentes expertises du groupe pour établir l'allocation stratégique et la sélection de valeurs (dettes privées et actions internationales). L'OPCVM aura recours aux instruments dérivés pour piloter activement les expositions. Les fourchettes indiquées ci-dessus sont fournies sur une base nette, à savoir que les positions « longues » (investissements qui tirent parti d'une hausse du prix des actifs) sont nettes des positions « courtes » (investissements via des instruments dérivés qui tirent parti d'une baisse du prix des actifs). L'utilisation d'instruments dérivés pour investir permet aussi à l'OPCVM de créer un « effet de levier », ce qui signifie que l'OPCVM peut avoir une exposition à des investissements qui dépassent sa valeur, augmentant ainsi les revenus (ou pertes) potentiels en cas de hausse ou de baisse sur les marchés. L'OPCVM est géré avec une approche flexible entre les actions et obligations en favorisant l'un ou l'autre en fonction de différents critères (cycle économique, ratio rendement / risque, analyse des flux, valorisations). La sensibilité aux actions peut être ajustée quotidiennement avec l'utilisation de produits dérivés (futures et options) dans l'objectif de couvrir où d'exposer le portefeuille pour profiter de sur-réaction de marché.

De même la sensibilité taux du portefeuille qui résulte des investissements en obligation en direct pourra être couverte afin de protéger le portefeuille contre le risque de taux.

La SICAV se réserve la possibilité d'investir dans des titres notées Investment Grade ou spéculative High Yield par les agences Standard & Poor's, FITCH et MOODY'S ou jugée équivalente par la Société de Gestion. L'investissement dans les titres High Yield ne dépassera pas 20% de l'actif net.

La Société de Gestion ne s'appuie pas exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation et met en place ses propres procédures pour prendre ses décisions d'investissement ou de désinvestissement.

La SICAV sera exposée dans la limite de 30% de l'actif net aux marchés des pays émergents.

L'exposition de la SICAV aux petites capitalisations pourra représenter jusqu'à 15% de l'actif net et aux moyennes capitalisations jusqu'à 35% de l'actif net.

Le risque de change sera également monitoré avec la possibilité de couvrir partiellement ou totalement le portefeuille.

La SICAV capitalise ses revenus ; la durée de placement recommandée est supérieure à 5 ans.

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative avant 12 heures, heure de Paris. Elles sont exécutées à cours inconnu sur la base de la valeur liquidative datée du jour J et sont réglées en J + 2. Les valorisations sont calculées quotidiennement.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée. Le profil de risque de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Pourquoi l'OPCVM est classé dans la catégorie [4] ? La SICAV présente un profil relativement risqué dû à ses investissements qui peuvent être en actions à hauteur de 60% maximum et en obligations spéculatives dites à hauts rendements (Titres Non Notés et/ou Non Investies Grade) à hauteur de 20% maximum.

Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de crédit : Il représente le risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur et le risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses remboursements, ce qui induira une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative de la SICAV.

Risque de liquidité : La SICAV peut être investie dans des OPCVM/FIA ou des sociétés dites de moyennes et petites capitalisations. Le volume de ces titres peut être réduit, les variations de cours peuvent être importantes, ce qui peut entraîner une variation, à la hausse comme à la baisse, plus forte et plus rapide de la valeur liquidative de votre OPCVM.

Pour plus d'informations sur les risques, veuillez-vous référer au prospectus de l'OPCVM.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

DPWM GLOBAL RETURN

Action M EUR FR0013300977

Cette SICAV est gérée par DEGROOF PETERCAM WEALTH MANAGEMENT

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif de l'OPCVM est d'offrir une performance annuelle nette des frais de gestion supérieure à celle de l'€STR capitalisé plus 460 points de base (+4,60%) sur une durée minimale de placement recommandée de 5 ans. Cet indicateur est utilisé à postériori à titre de comparaison. Pour réaliser cet objectif l'OPCVM adoptera une approche globale, diversifiée et hautement flexible. Cette SICAV est gérée activement et est comparé à son indice de référence à des fins d'indicateur de performance. Cependant, la référence à cet indice ne constitue pas une limitation dans la gestion et la composition du portefeuille et le Fonds ne restreint pas son univers aux composants de l'indice.

Dans le cadre d'une gestion discrétionnaire, l'OPCVM sera constitué de deux socles d'investissements : une poche obligataire de 20% à 80% du portefeuille et une poche d'exposition aux actions de 20% à 60% du portefeuille.

L'OPCVM sera composé d'un socle d'investissement stable sur les obligations d'entreprises et les actions internationales.

Le gérant de fonds a la liberté de répartir le capital entre différents types d'actifs en réaction aux changements des conditions économiques et des prix des actifs. L'OPCVM cherche à gérer le risque en investissant au niveau mondial à travers de multiples catégories d'actifs, secteurs, devises et pays. L'équipe de gestion s'appuiera sur les différentes expertises du groupe pour établir l'allocation stratégique et la sélection de valeurs (dettes privées et actions internationales). L'OPCVM aura recours aux instruments dérivés pour piloter activement les expositions. Les fourchettes indiquées ci-dessus sont fournies sur une base nette, à savoir que les positions « longues » (investissements qui tirent parti d'une hausse du prix des actifs) sont nettes des positions « courtes » (investissements via des instruments dérivés qui tirent parti d'une baisse du prix des actifs). L'utilisation d'instruments dérivés pour investir permet aussi à l'OPCVM de créer un « effet de levier », ce qui signifie que l'OPCVM peut avoir une exposition à des investissements qui dépassent sa valeur, augmentant ainsi les revenus (ou pertes) potentiels en cas de hausse ou de baisse sur les marchés. L'OPCVM est géré avec une approche flexible entre les actions et obligations en favorisant l'un ou l'autre en fonction de différents critères (cycle économique, ratio rendement / risque, analyse des flux, valorisations). La sensibilité aux actions peut être ajustée quotidiennement avec l'utilisation de produits dérivés (futures et options) dans l'objectif de couvrir où d'exposer le portefeuille pour profiter de sur-réaction de marché.

De même la sensibilité taux du portefeuille qui résulte des investissements en obligation en direct pourra être couverte afin de protéger le portefeuille contre le risque de taux.

La SICAV se réserve la possibilité d'investir dans des titres notées Investment Grade ou spéculative High Yield par les agences Standard & Poor's, FITCH et MOODY'S ou jugée équivalente par la Société de Gestion. L'investissement dans les titres High Yield ne dépassera pas 20% de l'actif net.

La Société de Gestion ne s'appuie pas exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation et met en place ses propres procédures pour prendre ses décisions d'investissement ou de désinvestissement.

La SICAV sera exposée dans la limite de 30% de l'actif net aux marchés des pays émergents.

L'exposition de la SICAV aux petites capitalisations pourra représenter jusqu'à 15% de l'actif net et aux moyennes capitalisations jusqu'à 35% de l'actif net.

Le risque de change sera également monitoré avec la possibilité de couvrir partiellement ou totalement le portefeuille.

La SICAV capitalise ses revenus ; la durée de placement recommandée est supérieure à 5 ans.

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative avant 12 heures, heure de Paris. Elles sont exécutées à cours inconnu sur la base de la valeur liquidative datée du jour J et sont réglées en J + 2. Les valorisations sont calculées quotidiennement.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée. Le profil de risque de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Pourquoi l'OPCVM est classé dans la catégorie [4] ? La SICAV présente un profil relativement risqué dû à ses investissements qui peuvent être en actions à hauteur de 60% maximum et en obligations spéculatives dites à hauts rendements (Titres Non Notés et/ou Non Investies Grade) à hauteur de 20% maximum.

Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de crédit : Il représente le risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur et le risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses remboursements, ce qui induira une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative de la SICAV.

Risque de liquidité : La SICAV peut être investie dans des OPCVM/FIA ou des sociétés dites de moyennes et petites capitalisations. Le volume de ces titres peut être réduit, les variations de cours peuvent être importantes, ce qui peut entraîner une variation, à la hausse comme à la baisse, plus forte et plus rapide de la valeur liquidative de votre OPCVM.

Pour plus d'informations sur les risques, veuillez-vous référer au prospectus de l'OPCVM.